



PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Entier du territoire communal - Donneloye

APPROUVÉ PAR LA MUNICIPALITÉ dans la séance du 2 février 2022		SOUMIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE du 18 mars 2022 au 16 avril 2022 L'attestent	
Le Syndic	La Secrétaire	Le Syndic	La Secrétaire
Benoît Reymondin	Florence Billaud	Benoît Reymondin	Florence Billaud
APPROUVÉ PAR LA MUNICIPALITÉ dans la séance du 13 novembre 2024		SOUMIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE du 29 novembre au 29 décembre 2024 L'attestent	
Le Syndic	La Secrétaire	Le Syndic	La Secrétaire
Benoît Reymondin	Florence Billaud	Benoît Reymondin	Florence Billaud
ADOPTÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL dans sa séance du 7 avril 2025		APPROUVÉ PAR LE DÉPARTEMENT COMPÉTENT Lausanne, le	
Le Président	La Secrétaire	La Cheffe de Département	
Frédéric Duc	Murielle Jaquier		
		ENTRÉE EN VIGUEUR LE	

FISCHER MONTAVON + ASSOCIÉS ARCHITECTES URBANISTES SA, Yverdon-les-Bains
Géomètres d'Etat de Vaud
Plan établi sur la base des données cadastrales du 8 avril 2021, fournies par TASIT VD
Base cadastrale certifiée par NPPR Ingénieurs et Géomètres SA le , par l'ingénieur géomètre breveté :
Signature :

Aprobation
avril 2025

RESTRICTIONS DE DROIT PUBLIC RELEVANT DE LA PROCÉDURE LATC

Périmètre du PACom

Zones d'affectation selon art.15 LAT

- Zone centrale A
- Zone centrale B
- Zone centrale C
- Zone d'habitation de faible densité
- Zone affectée à des besoins publics A
- Zone affectée à des besoins publics B
- Zone de desserte
- Zone de verdure

Autres zones

- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT A
- Zone agricole protégée 16 LAT B
- Zone des eaux 17 LAT
- Zone de site construit protégé 17 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Aire forestière 18 LAT

Contenus superposés

- Secteur de protection du site bâti 17 LAT
- Aire de jardin
- Aire de cour sur rue
- Secteur de restrictions "glissements permanents A1 et A2"
- Secteur de restriction "inondations B1 et B2"
- Voie d'évacuation des crues

Espace réservé aux eaux selon OEaux (ERE)
Voir dossier annexé

- Espace réservé aux eaux (ERE)
- Tracé provisoire de remise à ciel ouvert du cours d'eau
- Espace réservé aux eaux (ERE), périmètre provisoire

RESTRICTIONS DE DROIT PUBLIC RELEVANT DE PROCÉDURES LIÉES À CELLE DE LA LATC

Relevés de lisière selon constatation du 17.11.2017:

- Lisière forestière - art. 13 al. 1 LFo

Limite des constructions

- Limite des constructions nouvelle
- Front d'implantation obligatoire
- Bande d'implantation obligatoire

ÉLÉMENTS RELEVANT D'AUTRES PROCÉDURES OU À TITRE INDICATIF

Recensement architectural

- Intérêt régional (note 2)
- Intérêt local (note 3)
- Bien intégré (note 4)

Mesures cantonales de protection du bâti

- MH Objet classé
- INV Objet inscrit à l'inventaire

Autres données patrimoniales

- Région archéologique
- Voie de communication historique d'importance nationale avec/sans substance
- Voie de communication historique d'importance régionale avec/sans substance
- Voie de communication historique d'importance locale avec/sans substance

Environnement

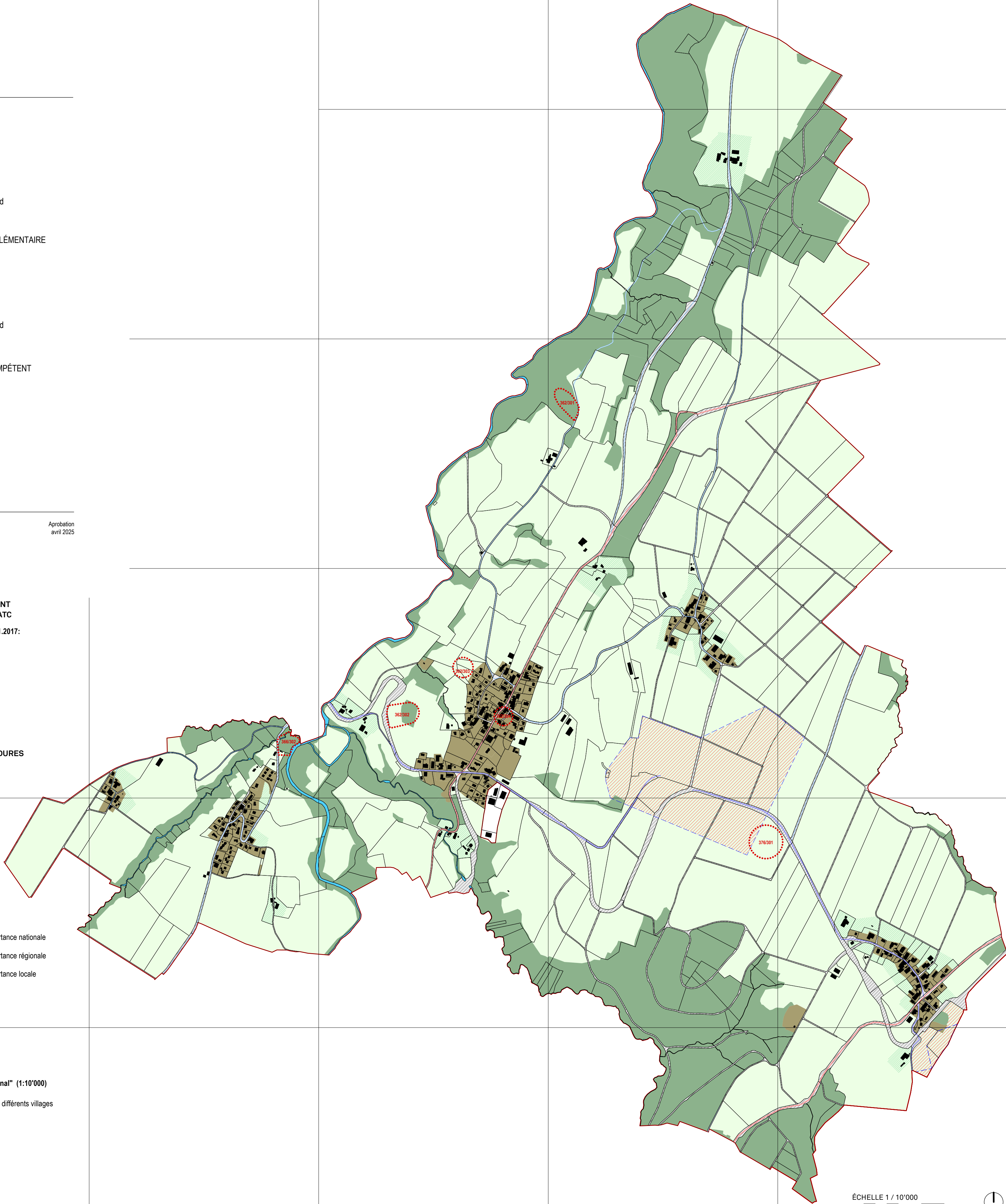
- Secteur Au de protection des eaux

Divers

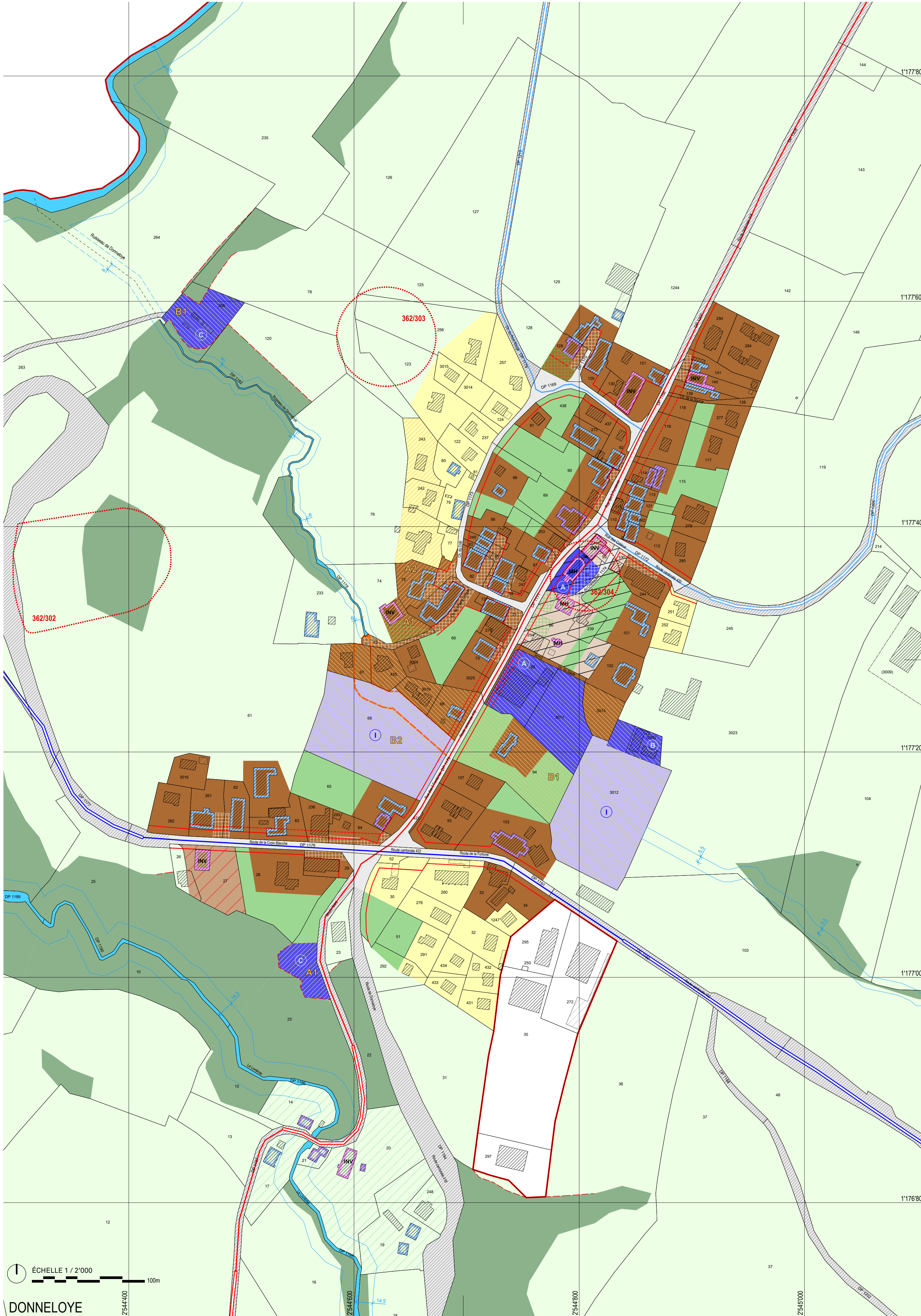
- Coordonnées géographiques

Légende spécifique au plan "territoire communal" (1:10'000)

- Autres zones à bâtir
- Ces zones sont définies sur les plans des différents villages



ÉCHELLE 1 / 10'000
TERRITOIRE COMMUNAL



ÉCHELLE 1 / 2'000
DONNELOYE